COMMONWEALTH IMAGING 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
11-Sep-13

Quel souvenir souhaitez-vous laisser ?

C'est à vous de choisir… si vous planifiez à l'avance.
Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir un exemplaire gratuit du guide de planification ultime.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL
(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

La LIBERTÉ

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

Assurances Insurance d'Eschambault
138, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone : (204) 237-4816
Télécopieur : 233-2313
Courriel :
information@deschambault.biz

COMMERCIALE
HABITATION
ASSURANCES VOYAGES
PERMIS DE CONDUIRE
autopac

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 98 n°37 • du 4 au 10 janvier 2012 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Des bulles pour un sourire

photo : Jocelyne Nicolas

Patricia Holbrow, alias Dr Sunny Soleil, vient apporter de la joie aux jeunes patients de la clinique pédiatrique de l'Hôpital Saint-Boniface. Elle fait partie d'un groupe de clowns thérapeutiques qui vient en aide aux professionnels en soins de santé de Winnipeg. ■ **Page 7.**



TAUX DE CHOIX

PRÊT
4,64%



HYPOTHÈQUE
3,64%

Caisse Groupe Financier

DEMANDE EN LIGNE WWW.CAISSE.BIZ



PARTENAIRE DE PRODUCTION

Groupe
Financier

LE CERCLE MOLIÈRE PRÉSENTE

DU 13 JANVIER
AU 4 FÉVRIER 2012

On achève bien les chevaux

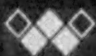
d'après le roman d'Horace McCoy

NIVEAU PARKING
THÉÂTRE DE CRÉATION

Un marathon de danse où tournent
les rêves et tombent les corps...













La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** ■ Journalistes : **Jocelyne NICOLAS** et **Camille SÉGUY** ■ Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Journaliste stagiaire : **William SINEUX** ■ Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** ■ Réceptionniste : **Sophie WILD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI**.

Les bureaux sont situés au **420, rue Des Meurons, unité 105** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998** ■ Web : **la-liberte.mb.ca**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **www.la-liberte.mb.ca** ■ Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Communiqués de presse : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Abonnements : **administration@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



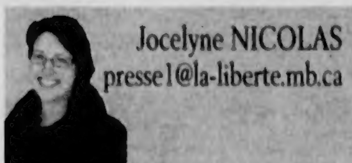
« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

ENVIRONNEMENT

La vie après Kyoto

Le Protocole de Kyoto n'est plus en vigueur au Canada. Sans stimulant, comment le Manitoba peut-il vaincre la pollution créée par les émissions de gaz à effet de serre?



Jocelyne NICOLAS
presse1@la-liberte.mb.ca

Le gouvernement canadien a annoncé, le 12 décembre, son retrait du Protocole de Kyoto. Le Protocole, qui est entré en vigueur en 2005 au Canada, a fixé l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre (EGES) de 5 % dans 37 pays d'ici 2012.

Les réactions face à cette annonce sont mitigées. Le directeur général de la Manitoba Environmental Industries Association, John Fjeldsted, n'est pas surpris. « Nos membres créent et distribuent des technologies durables, explique-t-il. Depuis que l'accord a été signé, nous avons vu peu d'actions concrètes de la part du gouvernement pour encourager des initiatives vertes. Pour moi, le fait que le Canada n'ait pas atteint ses objectifs n'est pas une nouvelle. »

Mais selon le président de l'Université de Winnipeg, Dr Lloyd Axworthy, il ne suffit pas de blâmer le gouvernement et de s'en laver les mains. « C'est la responsabilité des entreprises, des gouvernements et des individus de soigner l'environnement, affirme-t-il. Le gouvernement n'a pas atteint ses objectifs, d'accord, mais la réalité du changement climatique est encore là. Qu'allons-nous faire? »

John Fjeldsted croit, lui aussi, que les Canadiens ne prennent pas assez au sérieux le changement climatique. « Dans le monde, nous ne représentons que 2 % des émissions, ajoute-t-il. Cependant, cela a beaucoup plus à faire avec la largeur de notre pays qu'avec notre consommation. Nous déchargeons encore quatre fois plus d'émissions par habitant que la moyenne. C'est beaucoup trop. »

L'Université de Winnipeg, quant à elle, va pouvoir atteindre les objectifs fixés par le Protocole de Kyoto, et planifie de continuer à construire des édifices éco-énergétiques. « Nous avons beaucoup accompli sur notre campus, continue Lloyd Axworthy. Cependant, l'appui financier du programme PowerSmart de Manitoba Hydro a été crucial pour notre succès. Ces programmes doivent être assurés. »

Lloyd Axworthy a aussi été ministre fédéral des Affaires étrangères lors des négociations du Protocol de Kyoto. « Cela a pris des années pour trouver un accord à Kyoto, précise-t-il. Je suis déçu du fait que le gouvernement n'ai pas pu atteindre ses objectifs, mais il faut aussi comprendre que c'est une situation complexe et cela prendra encore des années avant que l'idée se concrétise chez les gens. »

Selon John Fjeldsted, le temps des accords internationaux a pris fin. « On a vu que ce premier essai n'a pas bien fonctionné, souligne-t-il. Je me dis qu'on devrait arrêter de se fixer des objectifs, et plutôt changer la façon dont nous faisons affaires. Le Manitoba a beaucoup d'opportunités de profiter des technologies vertes, mais on ne le fait pas.

« On est un des endroits les plus ensoleillés au Canada, mais nous ne créons que très peu d'énergie solaire passive, conclut-il. Pourquoi nos maisons n'ont-elles pas de grilles solaires qui captent l'énergie et la retournent dans le réseau d'énergie? On pourrait être vert et faire un profit en même temps. »



photo : Gracieuseté Dan Harper

Le président de l'Université de Winnipeg, Dr Lloyd Axworthy, croit que l'environnement est la responsabilité de tous.

ÉCOLES

La DSFM en 2012

L'année 2012 sera signe de changement pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui a implanté en octobre dernier son nouveau mode de gouvernance.

« On va désormais se baser sur les résultats scolaires et sur la construction identitaire et communautaire pour répartir nos ressources humaines et financières, explique le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. On impliquera la communauté dans le processus car comme dit le proverbe africain, ça prend tout un village pour élever un enfant. »

Par ailleurs, la DSFM lancera officiellement à Pâques 2012 son nouveau plan stratégique adopté fin 2011.

La DSFM devra aussi faire face en 2012 à un défi d'espaces dans ses écoles de la région urbaine, entre autres Taché et Noël-Ritchot. « On manque déjà de place, et ça va empirer avec la nouvelle politique provinciale de 20 élèves maximum par classe jusqu'à la 3e année! », s'inquiète le directeur général.

La DSFM souhaite également construire une école française indépendante à Thompson, au lieu de louer des espaces dans l'école anglaise. « Ce ne sera pas fait en 2012, mais on aimerait au moins commencer le projet », précise Denis Ferré.

Enfin, la DSFM planifie pour 2012 une étude de faisabilité en petite enfance. « On voudrait mettre en place une prématernelle dans chacune de nos écoles, pour les enfants dès quatre ans, conclut le directeur général. Mais pour cela, on a besoin d'étudier tous les enjeux rattachés, notamment immobiliers, de programmation, de ressources humaines et financières. On prévoit les résultats de l'étude pour mai. »

C. S.

CENTRE D'ACCUEIL POUR ITINÉRANTS

Du soutien, mais pas tout de suite

Le projet de la résidante de Saint-Boniface, Marion Willis, d'ouvrir un centre d'accueil pour les sans-abri de Saint-Boniface, annoncé en décembre 2010, se heurte à un manque de temps et de ressources.

« J'ai rencontré beaucoup de partenaires potentiels, comme le Centre Flavie-Laurent et la Corporation catholique de la santé (CCS), et tous sont très en faveur de ce projet et ils voudraient m'aider, assure Marion Willis. Le problème, c'est que ce n'est pas le bon moment pour eux. »

En effet, le Centre Flavie-Laurent entreprend en ce moment des changements majeurs, notamment une relocalisation. De même, la CCS est en phase de planification stratégique. Ils n'ont donc pas les ressources nécessaires pour s'engager maintenant dans le projet de centre d'accueil pour les itinérants.

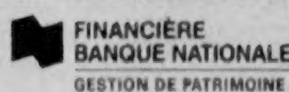
Marion Willis prévoit donc finalement mettre sur pied une organisation sans but lucratif avec un petit conseil d'administration, de trois à cinq personnes, pour pouvoir faire avancer le projet.

« J'espère avoir un conseil d'administration d'ici fin janvier 2012, conclut-elle. On pourra ensuite demander le statut d'organisme charitable pour pouvoir recevoir des fonds nous-mêmes. Mais c'est important pour moi de toujours bien garder l'esprit du projet initial, qui devra renforcer l'estime de soi des itinérants, et non adopter une approche paternaliste. »

C. S.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2012!

« Que cette nouvelle année voit s'accomplir vos rêves et réussir vos projets. »





"L'expert financier des Franco-Manitobains"

Robert Tétrault B.A., J.D., MBA
Conseiller en placement
801 - 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
www.robtetrault.com
Robert.Tetrault@fbn.ca
204-975-3224

FCPE MEMBRE

Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les titres ou les secteurs mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes.

Un processus long et complexe

Le don d'organes est un processus long et complexe pour les donneurs comme pour les receveurs. Mais des avancées médicales sont à prévoir pour réduire les temps d'attentes et donc accroître l'espoir des malades.



William SINEUX
presse3@la-liberte.mb.ca

Recevoir un organe est rarement un long fleuve tranquille. C'est même plutôt un processus long et parsemé d'embûches.

La première contrainte du processus de don d'organes est qu'une personne décédée ne peut devenir donneur d'organes qu'après une mort cérébrale reconnue par les médecins de l'unité de soins intensifs.

« Un décès est dit cérébral lorsqu'un individu meurt d'une crise cardiaque, d'un traumatisme crânien, d'un accident vasculaire cérébrale ou lorsque le cerveau est privé assez longtemps d'oxygène pour ne plus pouvoir vivre », explique la responsable aux communications de Transplant Manitoba, Jillian Barrott.

L'importance du dialogue

La décision du don doit être prise rapidement après le décès et c'est alors qu'un dialogue s'engage entre la famille et les médecins. « C'est pourquoi il est important qu'il y ait aussi un dialogue au sein de la famille avant le décès pour envisager un jour cette possibilité, explique Jillian Barrott. La décision appartient à la personne la plus proche du patient malade, même si une carte de don a été signée au préalable par le patient.

« Nous travaillons donc à souligner l'importance de ce dialogue car la famille sera la voix du patient après le décès », ajoute-t-elle.

Et l'enjeu est de taille car un donneur peut donner jusqu'à neuf organes différents. Le cœur, les poumons, le foie qui peut être divisé en plusieurs parties, le pancréas, les reins et l'intestin grêle.

Toutefois, le Manitoba n'opère pas toutes ces greffes. « Les patients peuvent se faire greffer un poumon ou un rein au Manitoba, mais pour ce qui est des autres organes, ils devront s'inscrire sur une liste d'attente dans les autres provinces », explique l'agente de communication de Transplant Manitoba.

L'inévitable liste d'attente

Le temps d'attente pour recevoir un organe est une étape obligatoire et laborieuse dans le processus. C'est aussi une variable avec une multitude de déterminants.

D'abord, l'attente dépend de l'organe nécessaire. « Si c'est un foie ou un rein, le patient a plus de chance d'en trouver un au sein de sa famille ou de ses proches car le donneur peut être vivant et peut très bien vivre sans un rein ou une partie de foie », explique Jillian Barrott.

L'attente dépend aussi du groupe sanguin du patient. Par exemple, pour Joanne McAvoy, en attente d'un rein, l'attente sera plus longue. « Je suis du groupe sanguin O positif, explique-t-elle. Je peux donc donner à n'importe quel autre groupe mais ne peux recevoir que d'un O positif, ce qui limite mes chances et ralenti le processus. Il y a ainsi environ cinq ou six ans d'attente pour moi. Sans compter les mois de tests pour être certain que l'opération est possible », ajoute-t-elle.

Toutefois, Jillian Barrott ajoute que « la place d'un patient sur la liste dépend aussi de son âge et de l'urgence de son état de santé. Dans l'attente, le travail des médecins est de maintenir en bonne santé les patients jusqu'à la greffe. Pour ceux en attente d'un cœur par exemple, les médecins proposent parfois une alternative comme le Dispositif d'assistance ventriculaire gauche, une pompe mécanique qui peut faire le travail d'un cœur. »

Mais malheureusement, chaque année, des Canadiens décèdent en attente d'un organe. Ainsi, en 2010, 247 personnes sont décédées en attente d'une transplantation au Canada.

Des innovations

Toutefois, le Manitoba se porte plutôt bien pour ce qui est du don d'organes. Depuis la création du programme en 1969 plus de 1 500 reins ont été transplantés, ce qui représente un des meilleurs chiffres du pays. Jillian Barrott précise « qu'il y a 40 ans, les chances de survie après une transplantation étaient de 45 % et le taux de rejet était proche de 80 %. Aujourd'hui le taux de survie est désormais de 90 % et le taux de rejet est seulement de 20 %, précise-t-elle. De plus, l'année dernière, nous avions le taux le plus élevé de dons dans le pays, avec 15,4 donneurs décédés par million d'habitants. »

Au printemps 2011, le gouvernement provincial du Manitoba a encouragé ces chiffres en annonçant qu'il était prêt à financer la mise en ligne d'un registre de donneurs d'organes. Ce registre sur Internet remplacera les cartes que les gens ont dans leur portefeuille pour faciliter le travail du personnel médical lors de la recherche de donneurs. Ce registre sera prêt courant 2012.

Enfin, un nouveau programme au Manitoba devrait améliorer aussi le processus du don d'organes. Le Living Kidney Donor Paired Exchange Registry vise à aider les malades qui ont un proche prêt à leur donner un rein mais qui n'est pas compatible par son groupe sanguin. « Par exemple, prenons la situation où un donneur A souhaite faire un don d'organe à un receveur A mais qu'ils sont incompatibles, et qu'un donneur B souhaite donner à un receveur B mais sont aussi incompatibles, détaille Jillian Barrott.

« Si le donneur B est compatible avec le receveur A et que le donneur A est compatible avec le receveur B alors le programme va faire informatiquement un jumelage entre ces paires et le processus de don d'organes sera donc grandement accéléré et amélioré », déclare-t-elle.

Grâce à ce programme, l'Espagne, chef de file mondial en terme de don d'organes, a réussi à la fin du mois de novembre dernier à transplanter 91 organes en 72 heures, un record dans la profession.

Pour Joanne McAvoy, cette innovation est un grand pas en avant, « car c'est très frustrant pour un patient d'avoir un proche qui veut donner un de ses organes mais ne peut pas, par incompatibilité. Ainsi il y aura moins d'attente et on pourra concilier les volontés de chacun. »

Reprendre son souffle

Jocelyne NICOLAS

Dans sa cuisine à Saint-Malo, Anna Maynard feuillette un cartable plein de dossiers médicaux, de cartes de vœux et de photos. Ce sont les souvenirs de 40 ans de vie avec la fibrose kystique. Elle garde aussi un calendrier qui retrace sa guérison suite à une double greffe des poumons.

« À 15 h, le 1er mars 2004, on m'a appelée pour me dire qu'on avait des poumons pour moi, se souvient Anna Maynard. À 21 h 45 le soir même, on m'avait déjà enlevé un poumon et à 3 h 10, le deuxième. À 4 h 30, 12 heures après l'appel, j'avais deux nouveaux poumons. »

Quand elle décrit sa vie, sa maladie et sa guérison, Anna Maynard semble presque raconter l'histoire de quelqu'un d'autre. « Ma vie est tellement différente maintenant, avoue-t-elle. Je parle de mon ancienne vie comme si c'était facile, mais ça ne l'était pas. J'ai oublié beaucoup de mauvais moments, par choix, mais aussi par joie. Je vis maintenant comme j'aurais toujours voulu vivre. »

Diagnostiquée à l'âge de six mois avec la fibrose kystique, Anna Maynard a souffert d'une surproduction de mucus dans les poumons et le pancréas. « Mes poumons avaient toujours trop de mucus, explique-t-elle. Le mucus devenait infecté et chaque infection créait du tissu cicatriciel. Après des années d'infections et juste avant mon opération, mes poumons ne fonctionnaient qu'à 25 % de leur capacité. Essayez de respirer uniquement à travers une paille, et vous comprendrez comment je vivais. »

Cependant, Anna Maynard et son mari, Gilles, ont réussi à se créer une vie familiale normale. « J'ai eu de la difficulté à concevoir,



photo : Jocelyne Nicolas

Anna Maynard, avec une photo d'elle et sa mère, prise lors d'une des visites si régulières à l'hôpital pendant sa jeunesse.

car la fibrose kystique affecte aussi la reproduction, continue-t-elle. Mais avec l'aide de la fécondation in vitro, j'ai donné naissance à André, ensuite Rossel et finalement Natalie. Je n'ai jamais pu leur lire des histoires, et je ne pouvais pas jouer par terre avec mes enfants. Je n'avais simplement pas le souffle. Mais ce sont-eux qui m'ont donné espoir et envie de continuer à lutter. Je ne pouvais pas les laisser sans maman. »

Pourtant, Anna Maynard reconnaît que son opération ne lui a pas trop fait peur. « Je savais que je n'allais plus vivre encore longtemps avec la progression de ma maladie, révèle-t-elle. Je me suis dit, allons-y, et si c'est la fin, au moins mes enfants sauront que j'ai tout essayé pour rester avec eux. »

Les premières semaines après l'opération ont été difficiles, physiquement et mentalement. « Le lendemain, on m'a enlevé le respirateur artificiel, et j'ai paniqué, admet Anna Maynard. L'idée de respirer avec de nouveaux poumons me faisait peur. Ensuite, en rentrant chez moi, je n'arrivais pas à dormir, car j'avais peur de ne pas me réveiller. Ça prend du temps avant de s'habituer à ses nouvelles capacités. »

Malgré sa joie après sa double greffe, Anna Maynard a eu des moments de culpabilité. « Je savais que j'étais en vie car quelqu'un d'autre ne l'était plus, dévoile-t-elle. J'ai pleuré pendant deux ans pour ça. Je me sentais en deuil pour quelqu'un que je ne connaissais pas. C'est encore assez difficile d'y penser. »

Pourtant, Anna Maynard se compte parmi les chanceux. « Ma sœur aînée, France, était aussi atteinte de la fibrose kystique, affirme-t-elle. On était toutes les deux malades, mais elle plus que moi. Elle allait souvent à l'hôpital. Et un jour, quand j'avais 12 ans, elle n'est pas rentrée. Elle n'avait que 14 ans quand elle est décédée. »

Une chose dont Anna Maynard est certaine, c'est que la maladie a renforcé sa famille. En regardant une photo en noir et blanc où elle est avec sa mère à l'hôpital quand elle n'avait pas plus de trois ans, elle réfléchit : « ma mère nous a toujours appris qu'il fallait continuer de travailler, malgré ses circonstances. Mes enfants l'ont appris, aussi. Quand ils étaient malades, je leur donnais du Tylenol et je les envoyais à l'école, conclut-elle avec un rire. Après la vie que j'ai eue, j'ai certainement une perspective différente. Je ne manquerai plus jamais une autre journée de ma vie à cause de la maladie. »

Pourquoi l'anonymat?

L'identité lors d'un transfert d'organes, que ce soit celle du donneur ou celle du receveur, a toujours été gardée secrète par le corps médical. Toutefois, certains révisent aujourd'hui ces principes.



Camille SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca

Partout au Canada, il est pour le moment interdit de révéler ou de confirmer l'identité d'un donneur ou d'un receveur d'organes, malgré d'éventuelles demandes d'informations par les familles concernées.

« Souvent, les organismes de transplantation d'organes ne sont pas médicaux comme tels, donc ils ne possèdent pas de ressources en psychologie, explique le docteur Michel Carrier, directeur médical à Transplant Québec. Ce serait donc trop risqué de révéler une telle nouvelle. C'est pourquoi les comités d'éthique concluent toujours qu'il vaut mieux ne pas révéler d'identité lors d'un don d'organes. »

La responsable des communications à Transplant Québec, Brigitte Junius, renchérit qu' « on ne peut pas savoir à l'avance les dommages que pourraient créer la nouvelle de l'identité. Les familles de donneurs pourraient avoir idéalisé les receveurs, et vice-versa, et être déçus. Ce serait alors difficile à gérer psychologiquement, en plus de la gestion déjà difficile du don en lui-même.

« De même, ajoute-t-elle, ça pourrait créer un déséquilibre entre le donneur et le receveur, en donnant à penser que le receveur doit quelque chose à la famille du donneur. »

Michel Carrier constate toutefois que les demandes de rencontres restent assez rares. « En général, les receveurs sont très respectueux de la famille du donneur donc ils ne demandent pas, et les familles de donneurs veulent savoir que la mort de leur proche a sauvé des vies, mais pas forcément lesquelles, note-t-il. En quatre ans à Transplant Québec, je n'ai eu aucune demande officielle de mise en contact. »

Lettres anonymes

Transplant Québec, tout comme les organismes de transplantation des autres provinces canadiennes, reconnaît toutefois l'importance pour certaines familles ayant vécu un don d'organes de communiquer avec les personnes à l'autre bout de la chaîne du don.

« Souvent, les receveurs d'organes aimeraient remercier leur donneur, raconte Brigitte Junius. De même, pour certaines familles de donneurs, ça les réconforte de savoir qui elles ont aidé. Transplant Québec se propose donc de faire passer des lettres entre les familles, si les deux parties sont prêtes à un tel échange, mais nous les rendons toujours anonymes avant. »

Transplant Manitoba, qui a réalisé 19 greffes d'organes de personnes décédées et 20 greffes de reins, de donneurs vivants, en 2010, suit la même procédure. « Notre politique est de ne permettre aucune rencontre entre les familles de donneurs et de receveurs d'organes, ni aucune identification, et cela ne va pas changer de sitôt, affirme la coordonnatrice des communications pour Transplant Manitoba, Jillian Barrott. Mais nous facilitons l'échange de lettres anonymes entre les familles. »

Vers un changement?

Fréquemment débattue dans les comités d'éthiques, la question de l'anonymat dans le processus du don d'organes est toutefois en train d'évoluer en Nouvelle-Écosse, ce qui marquerait une première au Canada.



photo: Gracieuseté Julie Dessureault

Le docteur Michel Carrier.

« La Province de la Nouvelle-Écosse a approuvé, en décembre 2010, un projet de loi pour mettre en place un programme de rencontres entre des familles de donneurs d'organes et leurs receveurs, explique la gérante du programme de don d'organes et de tissus à Legacy of Life - Nova Scotia, Corinne Corning. On voulait rester ouverts pour l'avenir. Toutefois, rien n'a encore été fait car nous n'avons pas eu de proclamation de la loi. On s'attend à la recevoir fin 2012 ou même en 2013. »

Si les modalités du programme n'ont donc pas été discutées en détails, les futurs coordonnateurs préférant attendre la proclamation de la loi, son objectif sera de « faciliter des rencontres sur la base d'un consentement écrit des deux parties au moment du don, indique Corinne Corning. Si la famille du donneur ou celle du receveur dit non ou hésite, il n'y aura pas de rencontre.

« De plus, un tiers parti neutre sera certainement présent à la rencontre, comme un travailleur social, un psychologue ou encore un coordonnateur de programme de dons d'organes », poursuit-elle.

Corinne Corning précise que « ce projet de loi est issu des familles elles-mêmes. On a mis sur pied un comité consultatif composé de familles de donneurs et de receveurs, et après avoir pesé les pours et les contres, c'est lui qui a demandé d'implanter ce programme.

« Les familles de receveurs disaient que ça leur apporterait beaucoup de pouvoir dire merci en face, et celles des donneurs assuraient que dans le processus difficile du deuil, l'idée de voir vraiment les vies sauvées par leur proche faciliterait l'acceptation de la fin », rapporte-t-elle.

Quand la loi sera proclamée et que le programme sera implanté en Nouvelle-Écosse, ce sera une première canadienne dans le domaine du don d'organes. Cependant, ni le Manitoba ni le Québec ne sont aujourd'hui prêts à emboîter le pas.

« On n'a pas la structure pour faire ça, conclut Brigitte Junius. Il faut un vrai encadrement, avec du personnel pour accompagner la rencontre et vérifier les motivations des gens. On n'a pas le budget pour ça. »

Le cauchemar d'attendre

Daniel BAHUAUD

« J'ai hâte de recevoir un nouveau rein, lance Joanne McAvoy. J'ai hâte de pouvoir dire que ce que je vis présentement appartient au passé. Parce que l'attente d'un organe est comme un cauchemar qui ne finit pas. »

Le cauchemar de Joanne McAvoy a commencé en janvier 2011, alors que la Franco-Manitobaine, atteinte du lupus, a appris que la maladie s'était attaquée à ses reins. Après des mois de chimiothérapie, on lui a annoncé, en juin, que ses reins étaient trop endommagés, et qu'ils ne fonctionnaient qu'à 5 % de leur capacité normale. Il lui faudrait donc un nouveau rein.

« C'était un choc, déclare-t-elle. Cela faisait déjà sept ans qu'on m'avait donné un diagnostic de lupus, alors je savais que c'était possible. L'accepter comme un fait réel, c'est bien autre chose. »

Les reins sont des organes vitaux qui purifient le sang, en éliminant les déchets qui proviennent du fonctionnement du corps. Lorsqu'ils ne fonctionnent pas, les déchets s'accumulent dans le sang et deviennent toxiques. Cette toxicité peut conduire à la mort.

« On m'a tout de suite placée sur la liste d'attente pour un rein, explique Joanne McAvoy. On peut vivre tout à fait convenablement avec un seul rein. Pour mon groupe sanguin 0 positif, la période moyenne d'attente d'un don d'une personne décédée est de cinq à six ans. J'ai rencontré quelqu'un qui attend depuis 17 ans. Bien sûr, l'attente pourrait être grandement réduite grâce à la générosité d'un donateur vivant. »

Afin d'évacuer les toxines de son sang, Joanne McAvoy a recours quotidiennement à la dialyse, un procédé artificiel d'épuration du sang. « Il a d'abord fallu qu'on m'opère, pour m'installer un cathéter par lequel passerait mon sang, explique-t-elle.

« Tout tourne autour de la dialyse, ajoute-t-elle. C'est comme avoir un enfant nouveau-né dans la maison. Au début, je subissais quatre traitements par jour, d'environ 90 minutes chacun. J'étais tellement faible que je ne pouvais rien faire d'autre. Petit à petit, mes forces sont revenues. Maintenant, je fais ma dialyse la nuit, à la maison. Mes nuits sont interrompues toutes les 90 minutes, mais au moins j'ai une vie. Je peux sortir au cinéma avec les enfants, passer du temps avec mon mari, ou encore magasiner. C'est devenu routinier. »

Ou presque

« Il y a toujours quelque chose, mentionne Joanne McAvoy. Le drainage peut prendre 15 minutes, ou encore 90 minutes. De plus, il y a parfois des pépins techniques qui viennent perturber la routine. Parfois un tube se bouche. Il peut y avoir un défaut avec une des cassettes qu'on doit insérer dans la machine. C'est compliqué. Et puis il a fallu que mon mari et moi suivions un cours de trois jours pour apprendre la dialyse manuelle, en cas de panne d'électricité. »

Malgré les inconvénients, Joanne McAvoy se sent beaucoup mieux, grâce à la dialyse et à « une pleine boîte » de médicaments. Récemment, elle s'est remise à travailler quelques heures par jour, selon les conseils de son médecin. « Je peux taper à l'ordinateur sans trop de difficulté, explique-t-elle. C'est bon pour le moral. J'ai hâte au jour où je pourrai reprendre toutes mes fonctions à temps plein. »

Entre-temps, Joanne McAvoy attend. « Je vis au jour le jour, rappelle-t-elle. Je suis à la merci d'un éventuel donateur. Je sais que je dois respecter le processus interne qui conduit une personne à décider de donner un rein. Après tout, c'est une décision très personnelle. Mais c'est difficile de patienter quand on sait que presque n'importe qui peut faire don d'un rein. »

La maladie aux milles visages

Le lupus est une maladie du système immunitaire qui affecte les gens de différentes façons.

Ses symptômes varient énormément, ce qui rend difficile un diagnostic. Le symptôme initial le plus fréquent est des éruptions de la peau, qui peuvent ressembler à des morsures d'animal, d'où le nom de la maladie, qui signifie « loup » en latin.

À part les éruptions cutanées, certains ont des fièvres, la perte de cheveux ou encore une enflure des articulations qui ressemble à l'arthrite. Parfois, le lupus peut toucher les organes vitaux tels que le rein ou le système nerveux central.

Tout le monde peut être atteint de lupus, mais la maladie a une prépondérance féminine. Pour chaque homme atteint, on trouve neuf femmes. La cause du lupus est encore inconnue.

Une vie en cadeau

À l'âge de 51 ans, Madeleine Mulaire a pris une décision qui allait changer plusieurs vies : celle de donner son rein à un inconnu qui en avait besoin.

Camille SÉGUY

Originaire de Saint-Pierre-Jolys, la Franco-Manitobaine Madeleine Mulaire fréquentait en 2006 l'église de Coquitlam, en banlieue de Vancouver. C'est là que son cheminement de donneuse d'organe a commencé, alors qu'elle avait 51 ans.

« Les gens de la paroisse parlaient d'un de nos paroissiens de 33 ans, Olaf Sztaba, un immigrant polonais, qui cherchait désespérément un rein, se souvient Madeleine Mulaire. Il avait eu une plaie ouverte lors d'un accident, puis avait attrapé une infection qui s'était répandue dans son corps. Il était presque mort, et il avait un garçon de cinq ans. Même si je ne le connaissais pas en personne car la paroisse est grande, ça m'a interpelée. Il était trop jeune, ce n'était pas juste. »

La paroissienne n'avait alors pas l'intention de lui donner son rein, seulement de « faire quelque chose pour lui, raconte-t-elle. Le don d'organes, on n'en parlait pas autour de moi alors je n'y pensais pas ».

Cependant, en apprenant que d'autres paroissiens, dont le curé, avaient fait des tests pour donner leur rein mais que les résultats de compatibilité étaient toujours négatifs, Madeleine Mulaire s'est dit « pourquoi pas moi? »

« J'ai beaucoup pensé à ma décision de donner mon rein, confie-t-elle, et j'ai compris que c'était lié au fait que 15 ans auparavant, alors que j'étais enceinte, j'avais fait une hémorragie et j'aurais pu mourir. J'ai été chanceuse. Maintenant, c'était à mon tour de donner une seconde chance à quelqu'un d'autre. C'était un moment très spirituel et fort. Je devais le faire. »

L'opération a eu lieu en novembre 2006, « un beau cadeau de Noël pour Olaf et sa famille », se réjouit Madeleine Mulaire.

Toute la démarche ne fut par ailleurs pas trop contraignante pour la donneuse. « Avant l'opération, j'ai dû faire plusieurs tests physiques et psychologiques, mais ce n'était ni long ni douloureux, assure-t-elle. Et après l'opération, j'étais de retour au travail en six semaines. Toutefois, j'aurais aimé avoir plus de temps pour assimiler émotionnellement le fait qu'Olaf et moi étions en santé. »

Depuis, non seulement Madeleine Mulaire a une vie normale car « on peut très bien vivre avec un seul rein sans changer ses habitudes », indique-t-elle, mais elle a aussi une nouvelle famille, celle d'Olaf Sztaba. « La famille d'Olaf et moi sommes devenus de très bons amis, raconte-t-elle. On s'est vus souvent depuis notre première rencontre, avant l'opération. Ils m'invitent toujours à leurs réunions de famille. C'est comme si je faisais partie de leur famille, et eux de la mienne. On est comme frères et soeurs. »

De même, son expérience de donneuse d'organe a rapproché Madeleine Mulaire de sa propre famille. « J'ai reçu des courriels et des cartes de cousins dont je n'avais pas entendu parler depuis longtemps, se souvient-elle. J'avais un soutien incroyable de tout le monde. Je ne m'y attendais pas. C'était unique et réconfortant.



photo : Gracieuseté Madeleine Mulaire

Olaf Sztaba et Madeleine Mulaire.

« Cette expérience m'a fait grandir comme personne, me dépasser, conclut-elle. Je souhaite que ça ait ouvert les yeux des gens sur le fait qu'on pouvait faire le don d'un rein et rester en santé. »

Madeleine Mulaire rappelle par ailleurs l'importance de s'inscrire sur le registre des donneurs d'organes afin de sauver plus de vies, plus vite. (1)

(1) Pour plus d'information sur le don d'organes et pour s'inscrire sur le registre : www.transplantmanitoba.ca.

RELIGIONS

Face au don d'organes

Coordonnatrice des communications à Transplant Manitoba, Jillian Barrott raconte qu'elle se trouve parfois face à des personnes refusant la transplantation d'organes pour des raisons culturelles ou religieuses.

« Quand on fait face à un tel refus, on offre à la famille de rencontrer un chef spirituel, indique-t-elle. Mais si elle refuse toujours, on respecte son choix. »

En effet, certaines religions découragent fortement, voire interdisent le don de ses organes, notamment vitaux. À l'inverse, d'autres l'encouragent en indiquant que c'est un acte qui rendra la vie à autrui.

L'islam

« Les dons d'organes vitaux ne sont pas acceptables pour l'islam, explique le directeur de l'Académie islamique du Manitoba, Taïb Soufi, tout d'abord pour des raisons scientifiques : pour que la personne soit déclarée morte selon l'islam, il faut que toutes les cellules de son corps soient mortes. Or, quand on donne un organe, il est par définition encore vivant.

« De plus, pour pouvoir en donner des parties, il faut que notre corps nous appartienne, ajoute-t-il. Mais notre corps appartient à Allah. On ne peut pas en faire ce qu'on veut, ni dans la vie, ni dans la mort, et nos proches encore moins. »

Les dons d'organes non vitaux sont toutefois acceptés, « seulement s'ils se renouvellent, comme le sang et les tissus, et si cela ne porte pas atteinte à la vie du donneur, précise Taïb Soufi. Le don d'un rein, par exemple, peut être controversé car il risque d'affaiblir le donneur ».

Le judaïsme

La religion juive adopte différentes positions face au don d'organes selon ses branches. Si l'aile orthodoxe, la plus religieuse, s'y oppose car « elle croit qu'un jour viendra où les morts ressusciteront, et donc qu'il faut qu'ils gardent toutes les parties de leur corps pour ce jour », explique le rabbin de la synagogue Shaarey Zedek à Winnipeg, Alan Green, la majorité des Juifs sont pourtant en faveur du don d'organes.

« Pour la majorité plus moderne des Juifs, depuis que la mort cérébrale a été prouvée comme un état de mort par la science, le don d'organes est non seulement permis mais encouragé car cela permet de sauver des vies, affirme le rabbin Green. En effet, la religion juive est avant tout en faveur de la vie. De même, il est accepté de donner des organes non vitaux pour préserver la vie d'autrui. »

Toutefois, la mort cérébrale n'est pas reconnue par la branche orthodoxe. « Pour eux, la personne n'est pas morte tant qu'elle respire encore, explique Alan Green. Prélever ses organes, c'est donc l'assassiner. Et un individu ne doit pas se sacrifier pour sauver une autre vie. »

La synagogue Shaarey Zedek, qui appartient au mouvement juif conservateur, est pour sa part en faveur du don d'organes.

L'Église orthodoxe

Le Père de la Cathédrale ukrainienne orthodoxe de St Ivan Suchavsky à Winnipeg, Gene Maximiuk, précise que « l'Église orthodoxe n'a pas adopté de position officielle au sujet de la transplantation d'organes. Rien n'est imposé aux familles, ni en faveur ni contre le don d'organes ».

Cependant, il y a un consensus au sein de l'Église en faveur du don d'organes, notamment non vitaux, ou du don de sang, de tissus et de cornée. « Pour l'Église orthodoxe, si le don est librement consenti et que le récipiendaire comme le donneur peuvent vivre, alors c'est vu comme un acte d'amour, donc non répréhensible », explique le père Gene Maximiuk.

Le débat est plus vif autour du don d'organes vitaux lors d'une mort cérébrale, notamment du cœur. « Certains peuvent argumenter qu'on ne peut pas démembrer un individu, qui est une unité de corps et d'esprit sanctifiée par Dieu, rapporte Gene Maximiuk. De plus, le cœur est le siège des émotions et de l'âme, donc on ne peut pas le séparer de l'individu, même mort.

« À l'inverse, poursuit-il, l'Église veut respecter chaque vie, donc certains diront que le don d'organes de la part d'une personne qui ne pourra être sauvée de la mort, pour sauver d'autres vies, est la chose à faire. »

L'Église orthodoxe n'offre donc pas de bonne réponse. « Le don d'organes doit rester une décision très personnelle, conclut le Père Maximiuk, prise avec l'aide du Saint-Esprit. »

Le catholicisme

L'Église catholique est quant à elle « fortement en faveur du don d'organes et de tissus », affirme l'éthicienne clinique des Services de déontologie en matière de soins de santé (HCES) à l'Hôpital Saint-Boniface, Pat Murphy.

Elle explique en effet que « pour les catholiques, le don d'organes est associé à la notion de solidarité et de charité envers un autre être humain. C'est se donner pour l'autre, pour qu'il garde sa dignité. C'est le meilleur acte d'amour et de solidarité qui soit ».

Toutefois, il est important pour l'Église catholique que le don d'organes reste « un acte librement consenti par le donneur. De plus, le retrait des organes doit être fait d'une manière respectueuse du corps », conclut Pat Murphy.

Le bouddhisme

Selon les principes bouddhistes, il n'y a « aucune raison théologique ou éthique de ne pas donner ses organes, affirme le sensei du Manitoba Buddhist Temple, Fredrich Ulrich. C'est même vu comme un acte positif.

« Mais le bouddhisme n'est pas une religion dogmatique qui dit quoi faire, poursuit-il. Les bouddhistes sont donc libres de faire ce qu'ils veulent ».

Fredrich Ulrich souligne par ailleurs que « les bouddhistes pratiquent la crémation des morts. Une fois incinérés, ça ne fait donc pas de différence qu'il manque ou non une partie du corps. On retourne tous en poussière à la terre. Le corps n'est pas important, c'est la personnalité qui compte ».

Toutefois, la religion bouddhiste s'oppose au don d'organes à des fins lucratives. « On est toujours inquiets que le don d'organes puisse devenir un commerce, comme c'est le cas en Chine où des moines bouddhistes sont torturés et tués pour leurs organes sains, confie Fredrich Ulrich. Donner ses organes doit toujours rester une décision libre et non-profitable. »

SANTÉ

Le docteur Clown fait ses rondes

En plus des infirmières et des médecins, les équipes de soins de santé pour enfants contiennent parfois un autre membre important : un clown.

Jocelyne NICOLAS

Quand on se promène dans les couloirs de l'Hôpital Saint-Boniface, entre les salles d'examens et les fauteuils roulants, un petit rayon de soleil permet d'éclaircir la journée des patients et de leurs familles. Dr Sunny Soleil, avec son sarrau de laboratoire et son nez rouge, est un clown thérapeutique qui veut alléger le stress lié à la maladie.

« Un après-midi par semaine, je viens à la clinique pédiatrique pour distraire et apporter de la joie non seulement aux enfants, mais aussi aux parents, explique Patricia Holbrow, alias Dr Sunny Soleil. Chaque situation se présente différemment, mais en général, je me demande simplement comment je peux aider. Je peux aller voir les enfants dans la salle d'attente, ou bien les distraire pendant qu'ils se font planter une aiguille. Dans un moment de stress et d'incertitude, j'essaie de normaliser ce qu'ils vivent. »

Le Centre des sciences de la santé a aussi engagé un clown thérapeutique, David Langdon, qui est aussi aide-spécialiste de l'enfance. « Nous avons des enfants qui restent des semaines et des semaines ici, explique-t-il. C'est un moment très difficile pour un jeune enfant de ne pas comprendre pourquoi il ne peut plus faire ce qu'il veut, quand il veut. J'essaie de leur redonner un peu de courage dans leur propre vie et d'humaniser leur expérience. »

Pourquoi le clown?

Déjà spécialiste dans le domaine de l'enfance, David Langdon affirme que le fait d'être clown change la dynamique avec ses jeunes patients. « Quand je suis clown, le patient est la vedette, souligne-t-il. C'est l'enfant qui est drôle et c'est lui seul qui peut compléter le tour de magie. Il décide même s'il veut interagir ou non avec le clown. On lui donne des choix et des habilités. »

Ce n'est pas pour rien que les clowns décrivent leur rôle comme un art. « Pour moi, être clown, c'est chercher sa vulnérabilité et la démontrer, continue David Langdon. Quand on est authentique, les enfants le ressentent et le reconnaissent. Quand le clown n'arrive pas à faire un tour de magie, l'enfant se sent à l'aise, car lui aussi a de la difficulté à faire ce qu'il veut parfois, surtout quand il est malade. »

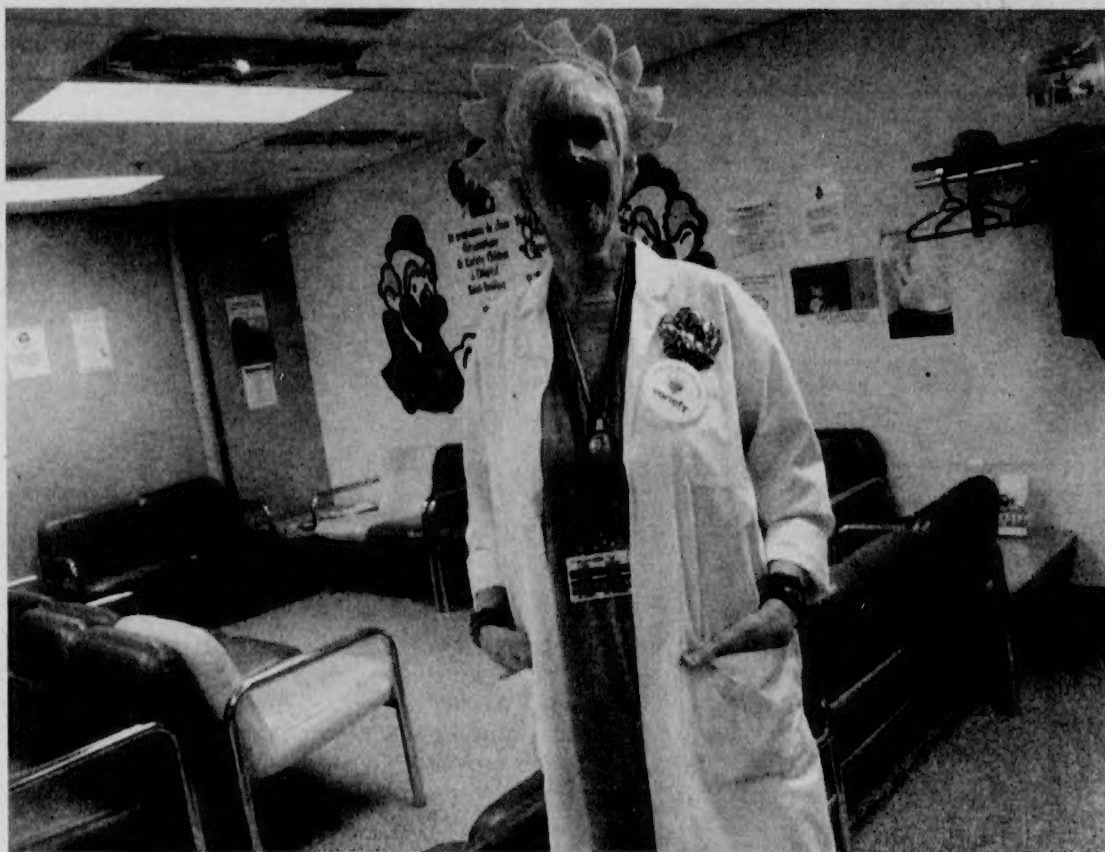


photo : Jocelyne Nicolas

Dans son personnage de Dr Sunny Soleil, Patricia Holbrow visite la clinique pédiatrique de l'Hôpital Saint-Boniface.

Les clowns ont aussi accès à une gamme d'accessoires pour faciliter l'expérience des enfants. « Je fais toujours des bulles de savon avec les patients, raconte Patricia Holbrow. Dans la salle d'attente, ils s'amusent ensuite à les chasser. Lors de leur examen, je souffle les bulles par-dessus la tête du médecin pour les distraire. Ainsi, quand ils sont allongés sur la table d'examen, ce n'est pas une procédure médicale qui a lieu mais le jeu qui continue. »

Pour adultes, aussi

« Ce n'est pas uniquement les enfants qui ont peur de l'hôpital, avance Patricia Holbrow. Un jour, je me suis promenée pour chercher un café, et une dame s'est approchée de moi. Elle me racontait que son mari était atteint de cancer et que, pour la première fois depuis 40 ans, ils ne passaient pas leurs soirées ensemble, car il restait à l'hôpital.

« Elle voulait me dire que quand elle m'a vue en clown, c'était un rappel que la vie continuait et que la joie se trouvait partout, continue Patricia Holbrow. Elle avait apprécié le moment léger dans la tristesse qu'elle vivait. Je ne crois pas qu'elle aurait confié tout ça à n'importe qui. Les clowns sont bienveillants. »

Pour les enfants, l'expression de la douleur ou de la peur est importante, aussi. « Si un jeune patient est triste, je vais le rencontrer sur son terrain, dans sa tristesse, révèle David Langdon. Les infirmières et médecins prennent à cœur leurs patients, mais ce sont les clowns qui ont la chance de s'asseoir et de les écouter. Le clown a tout le temps. »

L'art du clown thérapeutique offre, en effet, un court répit face aux réalités médicales des familles manitobaines. « Un clown, c'est une partie de la vie normale d'un enfant qui le suit à l'hôpital, conclut David Langdon. Notre visite lui fait oublier sa situation, même si ce n'est que pour un moment seulement. »

LANGUES OFFICIELLES

La SFM s'exprime

Jocelyne NICOLAS

Le 8 décembre, la Société franco-manitobaine (SFM) a présenté un mémoire de 10 minutes au Comité permanent des langues officielles à Ottawa. La présidente, Nicole Forest Lavergne, et le président sortant, Ibrahima Diallo, se sont rendus dans la capitale du pays pour livrer leur bilan de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013, qui détaille la stratégie du gouvernement fédéral en ce qui concerne les langues officielles au Canada.

« Notre intervention comprenait deux volets, explique Nicole Forest Lavergne. Nous avons d'abord énoncé les succès de la Feuille de route, car il y en a beaucoup. Et nous avons aussi présenté des recommandations qui, selon nous, pourront aider à accroître l'impact de ce programme. »

La Feuille de route actuelle a favorisé plusieurs projets au Manitoba, tels que des centres de bien-être en milieu rural et la création de bourses pour étudiants en traduction. Elle a aussi aidé à assurer un volet francophone pour le service de Télésanté, la Fête de la culture et Retrouvailles Manitoba 2010.



Archives La Liberté

La présidente de la Société franco-manitobaine, Nicole Forest Lavergne.

En effet, la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 prévoit d'investir 1,1 milliard $ au Canada pour encourager la participation de tous les Canadiens dans la dualité linguistique. Elle a aussi offert un appui spécial aux langues en milieu minoritaire, telles que le français au Manitoba.

Tout en notant que l'investissement du gouvernement canadien est essentiel et apprécié par les Franco-Manitobains, la SFM en a profiter pour suggérer des améliorations possibles. « Dans sa structure actuelle, le gouvernement fédéral finance directement des projets et des organismes, continue Nicole Forest Lavergne. Or, la SFM n'est pas nécessairement au courant de ses projets et nous pensons que nous pourrions aider à ouvrir la porte à de plus petits organismes communautaires au Manitoba. Nous voulons nous assurer que tout le monde ait la chance de profiter de la Feuille de route. »

Elle cite l'exemple de l'interaction entre la SFM et Patrimoine canadien. « Notre plan stratégique, qui a été conçu avec des membres de la communauté franco-manitobaine, a cinq volets, explique Nicole Forest Lavergne. Patrimoine canadien nous invite à nous exprimer sur les projets propres à chacun de ces volets. Nous faisons ainsi des recommandations et même si elles ne sont pas toujours appliquées, il y a un bon dialogue. On espère qu'à l'avenir, ce dialogue pourra s'élargir pour inclure les projets de la Feuille de route sur les langues officielles. »



CINÉMA



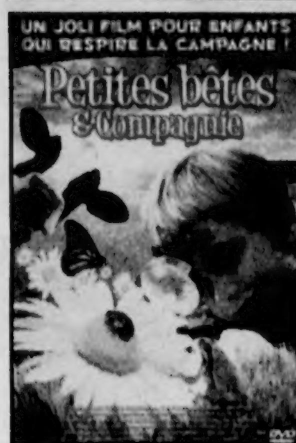
La Sacrée

comédie désopilante

Le mensonge, François Labas connaît. Il n'hésite pas à l'utiliser pour obtenir tout ce qu'il désire. Mais afin de pouvoir se marier avec une riche héritière, il doit d'abord lui faire un enfant. Or, il ne produit pas assez de spermatozoïdes pour arriver à ses fins. De passage dans son village natal, l'imposteur entend parler d'une vieille légende sur une bière spéciale qui pourrait lui redonner sa fertilité. Il se lance alors dans sa fabrication, impliquant du même coup le reste des habitants. Qui sait, peut-être réussira-t-il à relancer l'économie de l'endroit, alors que le village tombe en sévère décrépitude.

En grande première manitobaine, une comédie venue de l'Ontario français, par Dominic Desjardins (*Le divan du monde*).
Avec, entre autres, Damien Robitaille.

Samedi 14 janvier à 20 h
Salle Antoine-Gaborieau
10 $, en français sous-titré en anglais



Petites Bêtes & Compagnie

Dès 4 ans

Jonas et Max viennent de passer la nuit à la campagne, chez leur grand-mère. Alors qu'il va se faire opérer des amygdales, Jonas fait promettre à son petit frère Max de lui trouver des oeufs de grenouille, sans quoi il ne pourra plus jamais parler. Ce mensonge conduira Max à partir à la recherche des fameux oeufs de grenouille, avec son amie Jessie. Tous les deux, ils découvriront hérissons, renards, lapins, sauterelles et bien d'autres animaux.

Dimanche 15 janvier à 14 h
Salle Antoine-Gaborieau
6 $ / 2-12 ans : 4$ / groupe de 4 : 15 $

Breeze Films



De retour le 6 janvier !

6 janvier à 19 h Programme double	Jaunes
13 janvier à 20 h	
20 janvier à 20 h	Impro long format
27 janvier à 20 h	Jaunes
3 février à 20 h	Jaunes
10 février à 20 h	
17 février à 20 h	Match des étoiles
2 mars à 20 h	Jaunes
9 mars à 20 h	
16 mars à 20 h	Demi-finale
17 mars à 20 h	Finale

Salle Antoine-Gaborieau
5 $ / étudiants 3 $

Tous les vendredis soirs, les meilleurs joueurs et joueuses de la LIM s'affrontent dans des matchs d'improvisation pour notre plus grand plaisir. Venez rire, applaudir et voter pour votre équipe favorite !

Les matchs de la LIM s'adressent à un public âgé de 16 ans et plus.

Attention : le 20 janvier, chaque équipe fera une longue impro de 20 minutes avec des musiciens live !



MÂRDI jazz

Tous les mardis à 20 h 30
Salle Antoine-Gaborieau, 5 $



10 janvier
Janice Finlay
Saxophone



17 janvier
William Carn
Trombone



24 janvier
Curtis Nowosad
Batterie



31 janvier
Marco Castillo
Guitare

www.ccfm.mb.ca
340, boulevard Provencher - Winnipeg - 204.233.8972



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.



photo : William Sineux

Jodie Dunlop et Stefanie Blondal Johnson interprétaient les chansons de leur groupe, mise en scène, le 10 décembre dernier au Pyramide à Winnipeg.

MUSIQUE

Tout dans la mise en scène

Le duo féminin de Winnipeg, Mise en scène, enregistre actuellement son premier album, qui sortira au mois de février prochain.

William SINEUX

Mise en scène est un nom à retenir pour tous ceux à la recherche d'une nouveauté musicale. Le duo féminin de Stefanie Blondal Johnson et Jodi Dunlop montre un enthousiasme débordant pour l'enregistrement de son premier album, ***Desires Dispeir,*** qui sortira au mois de février prochain.



À gagner : deux paires de billets pour la pièce ***On achève bien les chevaux*** du Cercle Molière. Pour participer, **par courriel seulement**, écrire à : administration@la-liberte.mb.ca, avec votre nom et votre numéro de téléphone, au plus tard le mercredi 11 janvier à midi. Les gagnants seront déterminés par tirage au sort parmi les participants.

« La musique est toute notre vie donc nous sommes très excitées de sortir cet album, qui est très fidèle à ce que nous sommes, dans la musique comme dans les textes », explique la chanteuse francophile Stefanie Blondal Johnson.

L'originalité du groupe demeure aussi dans sa composition. Il est en effet rare de voir une association féminine batterie-guitare. Le duo a ainsi relevé le défi et c'est probablement la clef de son succès.

« À nos débuts, en nous voyant, le public et les producteurs s'attendaient à un duo féminin tout en douceur et en volupté mais lorsque Jodie a commencé à jouer de la batterie, ils ont vite compris que nous ne sommes pas là pour faire de la musique d'ambiance », ironise la chanteuse du groupe.

Et en effet, la puissance musicale du groupe contraste avec son apparente douceur.

Un nom de groupe évocateur

« Si nous avons choisi Mise en scène comme nom de groupe, c'est parce que nous étudions en classe d'art toutes les deux, en photographie et en cinéma. Ce nom est un terme technique et universel, compris par tous, explique la batteuse Jodie Dunlop. Il nous permet donc de rassembler plus de monde ici à Winnipeg, en étant évocateur pour les anglophones comme pour les francophones. »

Mais au-delà de sa valeur linguistique, le nom du groupe est aussi symbolique pour Jodie Dunlop car « quoi que nous fassions en tant qu'artistes, nous sommes toujours dans la mise en scène. Tout est artefact dans le monde du spectacle et c'est dans ce monde que nous évoluons », explique-t-elle.

Il devient même parfois difficile pour le groupe de trouver la frontière entre la mise en scène et le réel. « En tant qu'artistes publics nous sommes pratiquement toujours dans la mise en scène, nous avons une certaine image à tenir qui colle à la peau du groupe et nous ne devons pas y déroger lorsque nous sommes en public pour ne pas y nuire », explique Stefanie Blondal Johnson.

Une passion pour Bowie

Au sujet de leurs influences, le duo féminin révèle vouer un véritable culte à David Bowie et c'est probablement pourquoi on retrouve des teintes de l'artiste anglais dans les chansons du groupe. Un style tantôt rock classique, tantôt *Indie pop*.

« Pour nous, David Bowie est une grande source d'inspiration car il navigue sur la musique, il voyage à travers tous les univers musicaux, explique Jodi Dunlop. Chacune de ses chansons a son propre univers avec une histoire, ses personnages et surtout son propre style musicale. Il s'amuse ainsi à jongler avec du disco, du rock ou de la pop. Il est phénoménal », déclare-t-elle.

Enfin, pour ce qui est de son univers textuel, le groupe a choisi un thème particulier pour son premier album. « Nos chansons parlent de l'insatisfaction constante des individus, déclare Stefanie Blondal Johnson. Les gens réclament toujours plus et ne sont jamais satisfaits. »

Pour cela le groupe a opté pour une musique plaintive où les rythmes peuvent être facilement alternés.

« Nous voulions nous exprimer là-dessus, conclut la chanteuse. Nous pensons que les vices de la société de consommation sont un sujet relativement important pour en faire des chansons ».

sudoku

PROBLÈME N° 293

						4	5	
4				6		1	2	
	2		5	9		3	7	8
9	7			3	5		8	
1	8					6	4	5
		5	6	8	1		9	3
7		8	1	4	6			
	6	4	2					
				7	8			

RÉPONSE DU N° 293

8	3	9	7	1	2	4	5	6
4	5	7	8	6	3	1	2	9
6	2	1	5	9	4	3	7	8
9	7	6	4	3	5	2	8	1
1	8	3	9	2	7	6	4	5
2	4	5	6	8	1	7	9	3
7	9	8	1	4	6	5	3	2
3	6	4	2	5	9	8	1	7
5	1	2	3	7	8	9	6	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 662

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2									■			
3												
4						■						
5					■							■
6				■							■	
7			■									
8					■		■					
9		■						■		■		
10									■			
11					■							
12						■						

HORIZONTALEMENT

1. Se dit d'une douleur profonde donnant l'impression d'un clou qu'on enfonce dans les tissus.
2. Rendit plus petit. – Qui procure du plaisir.
3. Qui est l'objet d'un litige.
4. Plates-formes. – Collines.
5. Prénom masculin. – Porte avec violence.
6. Progression. – Navire.
7. Adverbe. – Relachent.
8. Rejoint la mer du Nord. – Récepteur radio.
9. Devenu rassis. – Souri.
10. Recevant par voie de succession. – Style de jazz.
11. État de l'Asie. – Relative au système nerveux.
12. Comté d'Angleterre, sur l'estuaire de la Tamise. – Enchâsser.

VERTICALEMENT

1. Enchaînement anormalement rapide des idées, caractéristique des états maniaques.
2. Touchais, troublais. – Légumineuse.
3. Mammifères ruminants. – Allas çà et là, sans but.
4. Greffes. – Grive.
5. Absorbées. – Personnel. – Se suivent.
6. Autrefois, mouvement indépendantiste. – Exerce un métier manuel.
7. Difficulté de garder la station debout. – Prénom féminin.
8. Viennent au monde. – Détruit.
9. Violente, passionnée. – Doublée.
10. Qui a l'aspect de l'ivoire. – Vainc.
11. Risquée. – Huile des fleurs du bigaradier.
12. Indéfini. – Blesser sauvagement.

RÉPONSES DU N° 661

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	L	I	N	D	R	O	M	E	■	R
2	I	R	E	N	E	E	■	B	E	R	E	E
3	S	A	N	G	F	R	O	I	D	■	R	S
4	S	I	T	E	■	A	R	T	E	R	E	S
5	A	R	E	N	A	C	E	■	S	E	V	E
6	L	E	M	U	R	I	E	N	■	P	A	N
7	A	S	E	■	E	N	S	I	L	E	N	T
8	D	■	M	O	N	E	■	S	E	R	T	I
9	I	N	T	R	A	N	T	■	R	A	■	M
10	E	E	■	A	C	T	I	N	I	S	M	E
11	R	O	U	G	E	■	P	I	N	S	O	N
12	E	N	T	E	■	C	E	S	S	E	N	T

PATRIMOINE

L'Histoire en peinture

Un portrait du Métis Elzéar Lagimodière réalisé en 1886 par l'artiste Constantin Tauffenbach est un des nouveaux trésors acquis par la Société historique de Saint-Boniface.



Daniel BAHUAUD
presse5@la-liberte.mb.ca



photo : Daniel Bahuaud

Gilles Lesage et le tableau d'Elzéar Lagimodière.

Elzéar Lagimodière était un francophone respecté et aimé. Petit-fils de Jean-Baptiste Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, membre de la court martiale du gouvernement provisoire de 1869 qui a condamné Thomas Scott à mort, il a également été fondateur et, plus tard, maire de Lorette.

Et bientôt, on pourra contempler son portrait tel que peint sur toile par Constantin Nicholas Tauffenbach en 1886, grâce à l'acquisition du tableau par la Société historique de Saint-Boniface (SHSB). (1)

« Le tableau est une acquisition importante, sur tous les plans, déclare le directeur de la SHSB, Gilles Lesage. D'abord, parce qu'il s'agit d'une représentation d'un membre important de la communauté métisse, membre fondateur de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph du Manitoba. D'autre part, l'artiste Tauffenbach jouit d'une certaine réputation dans l'histoire du Manitoba français. »

En effet, le natif de Metz, en France, qui s'est installé à Sainte-Anne en 1884, a fait les portraits de Mgr. Noël Ritchot et de Pierre Falcon, le « barde de la rivière Rouge » qui a composé ***La Chanson de la Grenouillère*** racontant le Massacre des Sept Chênes. Le peintre a également réalisé des peintures et tableaux pour l'église de Saint-Norbert et sa chapelle votive du Bon Secours, ainsi que les tableaux des autels de l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

« De plus, nous savons exactement en quelles circonstances le tableau a été peint, ajoute Gilles Lesage. Un des amis d'Elzéar Lagimodière, Édouard Martel, a offert la toile à Elzéar Lagimodière le 25 janvier 1887, accompagné d'une centaine de membres de la famille Lagimodière ainsi que de nombreux dignitaires invités, notamment le député fédéral de Woodlands, James Prendergast et les abbés Giroux et Dufresne.

« La toile était évidemment un item de luxe, offert en marque d'estime à un homme respecté et aimé, poursuit-il. Le lettre qui a accompagné la toile, offerte à Elzéar Lagimodière en appréciation des services rendus à la paroisse de Lorette, comprend une longue et impressionnante liste de signataires. »

Offert à la SHSB en octobre, le tableau d'Elzéar Lagimodière est un don d'un descendant de la famille, Norman Arthur Lagimodière. « J'ai longtemps apprécié et contemplé cette toile chez moi, et je suis ravi d'en avoir fait don, déclare-t-il. Je sais que la SHSB saura bien la préserver dans ses archives, afin que d'autres puissent apprécier le travail artistique de Tauffenbach, ainsi que les contributions de mon arrière grand-père. »

(1) Au moment d'écrire ces lignes, la SHSB n'avait pas encore fixé de date précise pour l'exposition du tableau.

Un air de Festival



photo : William Sineux

Il y avait comme un air de Festival du Voyageur le jeudi 15 décembre dernier au Garage Café, boulevard Provencher, lors du lancement officiel du concours du barbu. Bien installés dans un fauteuil de barbier de l'époque, Ben MacPhee-Sigurdson (photo) et les autres participants sont venus se faire raser de près et à la lame pour cette 30e édition du concours. Scott Ramos (photo), coiffeur au salon de soins Berns and Black était en effet présent pour raser à l'ancienne les inscris. Les participants se laisseront ensuite pousser la barbe pendant dix semaines jusqu'à la soirée du concours, le 24 février 2012, au CCFM et la plus belle barbe se verra récompensée. Il est aussi possible de s'inscrire en ligne dès maintenant sur www.heho.ca.

ART

Nid d'artistes

Le Frameprojects est un concept novateur et original accueillant en un même lieu, des artistes en tous genres pour le bonheur des amoureux d'art. Mais ce n'est pas tout, la directrice du projet souhaite aussi y juxtaposer les artistes des deux communautés de langues officielles.

William SINEUX

C'est une véritable ébullition artistique que l'on trouve depuis le mois de mai au Frameprojects de Winnipeg. Le concept est simple : un bâtiment de cinq étages où peintres, sculpteurs, danseurs, musiciens, cinéastes, photographes, designers et écrivains peuvent se réunir, exposer et travailler. En somme, exprimer leur art.

Un lieu d'exposition

Pour la directrice du projet, Ali Tataryn, « les artistes adorent pouvoir se réunir dans de tels lieux et exposer aux côtés d'autres artistes très différents. Cela entraine des échanges intéressants et souvent, des collaborations artistiques fabuleuses ». De tels concentrés de talents, il en existe déjà dans certaines grandes capitales artistiques comme la Nouvelle-Orléans ou Toronto, mais le but est toujours d'« offrir à n'importe quel talent un lieu d'exposition plus abordable financièrement qu'une galerie d'art, souvent très coûteuse. C'est une forme de démocratisation de l'art », ajoute Ali Tataryn.

Le bâtiment est aussi utilisé pour des cours d'art contemplatif comme le yoga, la méditation ou encore des cours de théâtre et des *open mic*.

Organisés tous les mardi soirs, ces *open mic* offrent l'opportunité à des artistes, amateurs ou non, de lire leurs poèmes, faire de l'humour, jouer une scène de pièce de théâtre ou jouer leur composition musicale, par exemple.

Échanges intercommunautaires

« Cela pourrait être très enrichissant d'accueillir des lecteurs de textes en français, ou des chanteurs francophones, ajoute Ali Tataryn. Ces soirées ouvertes à tous peuvent aussi être une première étape pour rassembler les artistes de nos deux communautés. Je veux faire du 318 avenue Ross un véritable lieu d'échanges culturels grâce à l'art », déclare-t-elle.

En effet, ce lieu se veut avant tout un lieu d'échanges artistiques et c'est pourquoi la directrice, qui apprend le français, souhaiterait « réunir les communautés anglophones et francophones de Winnipeg autour de l'art. La communauté francophone regorge de talents comme le témoigne le dynamisme culturel de Saint-Boniface mais il m'arrive aussi, fréquemment, de rencontrer des artistes francophones très talentueux de l'autre côté de la rivière.

« Mais jamais nos deux communautés artistiques n'ont été réunies en un même lieu à Winnipeg, c'est pourquoi je veux les faire communiquer. Juxtaposer nos cultures artistiques et nos différentes inspirations pourrait avoir un résultat détonnant », conclut-elle.

Plus de détails sur http://www.frameprojects.org/.



photo : William Sineux

Ali Tataryn, la directrice du Frameprojects, lors d'un *open mic*.

Défense nationale / National Defence

AVERTISSEMENT POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la riviere Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description detaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre

Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

ARTS

Ceux qui partent

Camille SÉGUY

Quand il a fait ses valises pour Montréal en 2007, le musicien franco-manitobain originaire de Saint-Boniface, Benoit Morier, voulait y trouver un style de vie qu'il n'avait pas au Manitoba, de proximité et en français.

« J'avais déjà vécu à Montréal avant et j'aimais le style de vie, se souvient-il. C'est une ville où plein de choses se passent. On a accès à tout. C'est multiculturel et vraiment bilingue. Ça me manquait au Manitoba. »

CLINIQUE DENTAIRE LACHANCE
Dr Christine Lachance-Piché
Dr Richard Santos
275, avenue Taché coin Horace Winnipeg (Manitoba) R2H 1Z8
Bureau :
(204) 233-7726
Télécopieur :
(204) 233-7725
Nous acceptons les nouveaux patients

Il précise en effet qu'avant de partir pour le Québec, il avait vécu quelques années dans les quartiers anglophones de Winnipeg, où « ça devenait difficile de vivre en français ».

L'artiste visuelle franco-manitobaine de Saint-Boniface qui a déménagé à Montréal il y a dix ans, Sylvie Boulet, partage ses raisons quant à langue.

« Je suis partie au Québec pour vivre plus en français, indique-t-elle. Je parlais français à Saint-Boniface, mais pas de façon journalière. Ici à Montréal, il y a plus de français et plus de choix en français, notamment à la télévision et à la radio. »

De même, l'auteur-compositeur-interprète de Saint-Boniface, Édouard Lamontagne, a quitté le Manitoba pour la région de Montréal en 2003 pour pratiquer la langue de Molière.

« Je suis francophile, explique-t-il. Mon père est francophone mais ma mère est anglophone, donc j'ai grandi plus en anglais qu'en français.

« À la fin de ma vingtaine, j'ai voulu redécouvrir mon héritage francophone et améliorer mon français, poursuit-il. Je voulais apprendre tous les mots du quotidien dont je ne me servais pas au Manitoba, savoir acheter mes épiceries en français. »

Nouvel environnement

Pour Édouard Lamontagne, l'envie de changer de décor était aussi un moteur dans sa décision de quitter le Manitoba.

« J'étais déjà parti deux ans en Saskatchewan et j'avais trouvé ça génial d'être un inconnu, se rappelle-t-il. Ça m'a beaucoup inspiré et après ça, j'étais intéressé par l'idée d'aller dans une grande ville. J'avais vu Montréal pendant un week-end et j'avais trouvé que c'était une ville qui vivait, qui respirait, donc j'ai décidé de tenter ma chance. »

L'auteure-compositrice-interprète franco-manitobaine de Saint-Claude, Geneviève Toupin, est quant à elle arrivée au Québec en 2003 pour « suivre une formation à l'École nationale de la chanson et aussi, simplement, pour vivre ailleurs et voir ce qui allait se passer », souligne-t-elle.

Benoit Morier cherchait lui aussi un autre décor, plus accessible sans voiture. « Au Manitoba, j'avais besoin de ma voiture pour tout et je n'aimais pas ça, confie-t-il. En arrivant à Montréal, j'ai pu enfin me débarrasser de ma voiture et maintenant, je fais tout à pied, à vélo ou en bus.

« C'était important pour moi d'avoir une vie de quartier où tout est juste à côté, explique-t-il, même mon marché de produits locaux. Je me sens mieux comme ça. Le Québec a répondu à mes attentes. »

Pour sa part, Sylvie Boulet était aussi attirée par l'environnement créatif et artistique de Montréal. « Il y a de très nombreuses expositions d'art à Montréal, se réjouit-elle, avec un côté international que j'aime beaucoup. Ça me manquait à Winnipeg. »

À quand le retour?

Ces Francos-Manitobains exilés dans la Belle Province reviendront-ils un jour dans l'Ouest? Si la plupart assurent, comme Geneviève Toupin, que « le Manitoba me manque », ou comme Édouard Lamontagne que « je ne serai jamais Québécois », ils ont tout de même su se faire une place au Québec et ils en sont satisfaits.

« Ce qui compte en musique, c'est être bon et avoir la bonne attitude, affirme Benoit Morier. Ce n'est pas d'où tu viens et quelle langue tu parles. Le cliché qui dit que les Québécois ne veulent rien savoir des francophones hors-Québec est de moins en moins vrai, surtout dans les milieux artistiques et jeunes. Beaucoup sont déjà venus au Festival du Voyageur, donc ils connaissent Saint-Boniface. »

Il reconnait toutefois que « ce n'était pas facile car il y a plus d'opportunités mais aussi plus de compétition au Québec quand on est musicien. Mais au bout de quatre ans, les choses vont super bien. J'ai mon propre studio d'enregistrement au centre-ville et je fais exactement ce que je voulais faire, réaliser des albums en studio! »

Édouard Lamontagne reconnaît quant à lui qu'il a eu « beaucoup de chance », car il avait gagné le Festival de la chanson de Granby avant de venir, donc son nom s'était déjà un peu répandu au Québec. « J'ai donc très vite pu participer à des festivals, se réjouit-il. Les gens d'ici ont apprécié que je veuille renouer avec mon héritage francophone. »

Ces quatre Franco-Manitobains ont donc su se faire accepter comme artistes et francophones de l'Ouest, et ils se sont créé une vie québécoise à la hauteur de leurs attentes. Pour le moment, le bilan est positif et l'heure du retour au bercail n'a pas encore sonné.

Exposition

Inspiré par les textes

L'artiste québécois Jacques Hudon crée des boîtiers en carton-pâte à partir de textes d'auteurs. Il les expose à la Galerie du CCFM jusqu'au 5 février 2012.

Camille SÉGUY

Artiste peintre et sérigraphe depuis 25 ans, l'artiste originaire de Baie-Saint-Paul au Québec, Jacques Hudon, s'est mis il y a sept ans à fabriquer des boitiers en trois dimensions, selon la technique traditionnelle du cartonnage.

Il expose pour la première fois une douzaine de ses pièces jusqu'au 5 février prochain au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), dont deux en lien avec des textes de l'écrivain franco-manitobain, Roger Léveillé. (1)

En effet, pour la plupart de ses œuvres, Jacques Hudon puise son inspiration dans les textes d'auteurs. « La lecture fait naître en moi des images que je n'aurais jamais eues sans avoir lu, confie-t-il. Je trouve cela fascinant de créer à partir de textes. »

Il précise cependant que ses objets n'ont rien d'une illustration au texte. « Je vais toujours plus loin que le texte, assure-t-il. Parfois, je travaille sur une image ou un mot qui m'est resté en mémoire à la lecture. Parfois, c'est sur un concept plus ou moins évident dans le texte. Parfois, je prolonge le texte. Ça dépend de ce que j'ai ressenti en lisant, de ce qui m'a intéressé et interpelé. »

En ce moment, Jacques Hudon se dit très inspiré par la poésie. « La poésie laisse une grande place à l'interprétation, explique-t-il. C'est rare que la pensée d'un poète soit très claire. J'aime ça, car c'est la même chose avec mes boîtiers. On peut les interpréter de différentes façons et s'inventer sa propre histoire. »

L'artiste aime toutefois expliquer sa démarche artistique à ceux qui voudraient l'entendre. « Je tiens un cahier d'explications sommaires des éléments de chacune de mes œuvres, indique-t-il. Expliquer l'art, c'est une façon de le démocratiser. »



photo : Camille Séguy

Jacques Hudon.

Clin d'œil aux hôtes

En plus de sa collection de base, Jacques Hudon a coutume de fabriquer des boîtiers en lien direct avec les communautés dans lesquelles il expose, et à les laisser ensuite sur place en témoignage et remerciement de son passage.

Pour son exposition au CCFM, c'est des œuvres de l'écrivain franco-manitobain Roger Léveillé, ***Le soleil du lac qui se couche*** et ***L'étang du soir***, qu'il s'est inspiré pour créer deux boîtiers.

« J'y ai mélangé les symboles métis et japonais, comme dans le texte de Roger Léveillé, rapporte Jacques Hudon. Le tout, dans la forme du Manitoba. J'ai aussi fait des clins d'œil à l'illustratrice du livre *Le soleil du lac qui se couche*, Lorraine Pritchard, car elle est un peu comme moi. Elle ne fait pas juste des illustrations de l'histoire, elle va plus loin dans le concept. »

Quant à son œuvre inspirée de *L'étang du soir*, Jacques Hudon y a collé des extraits d'articles de vieux journaux traitant de la défense de la francophonie au Manitoba. « J'ai voulu faire ça car l'auteur est un grand défenseur de la francophonie manitobaine, explique-t-il.

« La question de la francophonie au Canada m'intéresse beaucoup, conclut-il. D'ailleurs, c'est pour cela que je voulais exposer ici. Je savais qu'il y avait matière à quelque chose sur la francophonie au Manitoba. De plus, j'ai pu créer des liens avec les Manitobains. »

(1) Jusqu'au 5 février à la Galerie du CCFM, 340, boulevard Provencher.



Partez du bon pied

Prenez un bon départ avec le prêt Transfert

Les jeunes agriculteurs sont importants pour l'avenir de l'agriculture; obtenir le bon financement l'est tout autant. Le prêt Transfert vous permet de démarrer sans faire de mise de fonds. Les intérêts sont calculés sur le montant décaissé seulement, ce qui vous permet d'accumuler de l'avoir rapidement ou de gérer votre flux de trésorerie. C'est votre choix.

Pour obtenir plus de détails sur le prêt Transfert, appelez le bureau de FAC le plus près de chez vous au 1-800-387-3232.

www.fac.ca



Financement agricole Canada



Devenez fan de *La Liberté* sur Facebook

HOCKEY

Endormir la douleur

À la suite de plusieurs décès d'anciens hommes forts de la Ligue nationale de hockey, les théories abondent pour expliquer ces faits. Ancien homme fort lui-même, Riley Cote a ses propres idées.

Jocelyne NICOLAS

Le hockeyeur Riley Cote est passé par le collège Béliveau et le collège J.H. Bruns à Winnipeg pour monter jusqu'au plus haut échelon sportif : la Ligue nationale du hockey (LNH). Il a marqué son premier but professionnel le 17 février 2008, comme ailier pour les Flyers de Philadelphie. Pourtant, ce n'était pas son habileté à marquer des points qui a solidifié sa présence dans l'équipe. C'était son habilité de lancer des coups de poing.

Il a trouvé sa niche comme homme fort chez les Flyers pendant la saison 2007 – 2008. « Ce n'était pas mon plan, d'être celui qui se bat tous les soirs, admet Riley Cote. Mais la réalité pour moi, c'était que si je voulais jouer dans la LNH, je devais utiliser ma taille et mes poings pour m'y rendre. C'est un rôle que j'ai assumé pour réaliser un rêve. »

Tendances préoccupantes

En l'espace de trois mois l'été 2011, Derek Boogaard, Rick Rypien et Wade Belak, trois anciens joueurs de la LNH, sont décédés. On soupçonnait des suicides, ou dans le cas de Derek Boogaard, une surdose de drogue qui a été confirmée. Les trois étaient connus pour leurs rôles d'hommes forts. À la suite de ces décès, le public voulait donc blâmer les commotions cérébrales et l'effet psychologique du rôle d'homme fort.

Riley Cote, maintenant âgé de 29 ans et à la retraite, affirme que les pressions d'un tel rôle sont plus complexes que ce qu'on croit. « On ne pourra jamais savoir ce qui s'est passé dans la vie de ces trois hommes décédés, affirme-t-il. Et ce n'est pas à nous de le savoir. Ce que je me dis, c'est qu'il y a des hommes forts depuis le début du hockey. Pourquoi, tout à coup, les ravages physiques et psychologiques de ce rôle semblent-ils si lourds? »

La LNH adapte souvent ses règles pour créer un jeu plus sain et en même temps plus dynamique. Un des défis, c'est la taille et l'habileté des joueurs d'aujourd'hui. Riley Cote mesure six pieds, deux pouces, sans ses patins. Et il était loin d'être le plus grand joueur dans la Ligue.

« Les gars mesurent, en moyenne, quatre pouces de plus que dans le bon vieux temps, soutient Riley Cote. Le niveau d'entraînement est très élevé, et le jeu lui-même se joue à une plus grande vitesse. C'est sûr que les joueurs vont se blesser plus souvent. »



photo : Gracieuseté Bruce Bennett/Getty Images North America

Riley Cote (à droite), dans son rôle d'homme fort.

Il estime de plus que tous les joueurs ne prennent pas le temps de récupérer avant de retourner sur la glace. « Il y a eu des moments où j'avais deux yeux au beurre noir que je pouvais à peine ouvrir, révèle Riley Cote. Mais on s'attendait à ce que j'aille me battre avec un autre homme fort dès le lendemain. Et je le faisais. Si j'avais été quelqu'un qui abandonnait quand j'avais mal ou quand j'étais fatigué, je n'aurais pas pu me rendre en LNH. C'est un peu le mauvais côté de la médaille pour les athlètes professionnels. »

Nouvelle réalité

Ce désir de jouer, quelles que soient les conséquences, a amené une nouvelle réalité dans le sport. « Qu'est-ce qui a changé dans le rôle de l'homme fort? Je ne vois que l'accessibilité des drogues prescrites, lance Riley Cote. On a toujours mal quelque part. Pour jouer, il faut donc des médicaments pour contrôler la douleur. Comment ne pas devenir dépendant? Pour un homme qui est prédisposé, ou qui souffre déjà de dépression, la chute vers la dépendance peut vite arriver. »

Le rôle d'homme fort nuit au corps d'un joueur, mais aussi à ses émotions. « Un boxeur professionnel qui se bat ne souffre pas trop du point de vue émotionnel, avance Riley Cote. Mais lui, il lutte trois ou quatre fois par an. Je devais être préparé à me battre 82 fois par saison, sans compter les éliminatoires. »

Riley Cote est maintenant l'entraîneur adjoint de l'équipe de la Ligue américaine de hockey (AHL) de Philadelphie. Il n'en pouvait plus du stress de son rôle et il a fait le choix d'arrêter pour son bien-être physique et mental. Faisant face à l'option de retourner à la AHL ou de devenir entraîneur, en 2010, Riley Cote a donc abandonné son rôle d'homme fort.

« Tu arrives à un point où tu ne relaxes jamais, explique-t-il. Avant chaque match, tu dois te motiver, et parfois pour aucune raison. Il reste toujours une énergie nerveuse, un petit nœud d'angoisse. Les drogues pour la douleur allègent aussi cette angoisse. La tentation d'en abuser est dangereuse. »

Riley Cote affirme que le rôle d'homme fort laisse ses traces sur le plan psychologique. « De l'aide psychologique est disponible pour les joueurs de la LNH, avoue-t-il. J'aurais dû en demander à certains moments. Mais je m'en suis sorti, finalement. Pour ceux pour qui les pressions sont trop lourdes, et les drogues trop facilement accessibles, les résultats ne sont pas toujours beaux. »

Un investissement dans les Bombers





photos : Jocelyne Nicolas

Lors d'une conférence de presse, le 14 décembre, les Blue Bombers de Winnipeg ont dévoilé le nom de leur nouveau stade : Investors Group Field. L'entreprise de services financiers, qui a son siège social à Winnipeg, a signé une entente de 12 ans avec les Blue Bombers pour les droits de nommage. Ni le club, ni la compagnie n'ont tenu à divulguer la valeur de l'entente. La construction du nouveau stade avance bien, selon le premier dirigeant par intérim du club de football, Ossama AbouZeid. « Les choses avancent comme prévu pour le moment, dit-il. Il faut dire que le calendrier est extrêmement serré, mais nous avons une équipe très compétente qui travaille fort pour compléter le stade à temps. » Investors Group Field, qui est présentement en construction sur le campus de l'Université du Manitoba, devrait en effet être complété pour l'été 2012. Malgré les rumeurs qui circulent, Ossama AbouZeid assure que le stade sera prêt pour la prochaine saison. En photo : Ossama AbouZeid avec le président-directeur général d'Investors Group, Murray Taylor, et devant une représentation du nouveau stade. Photo de droite, un aperçu du logo qui sera placé sur le terrain de football.

Jeunesse Canada au travail (JCT) dans les deux langues [illegible] aux employeurs désirant embaucher un étudiant (16 à 30 ans) [illegible] une expérience de travail reliée à son domaine d'étude.

Pourquoi embaucher un étudiant?

- Vous recevrez une subvention [illegible] de 50% à 70% du salaire [illegible]
- Vous bénéficierez des compétences, du talent et du dynamisme [illegible] provenant de partout au Canada

Inscrivez-vous en ligne avant le 1er février 2012 [illegible]
www.jeunessecanadaautravail.gc.ca

Information : 306-566-6009 | 1-800-670-0879 | jct@ccs-sk.ca

Canada

[illegible]esse au travail

Votre contact dans les Prairies et le Nord
Your contact in the Prairies/North

Adresse | Address
2114 11e / 11th AVENUE
BUREAU 303 / SUITE 303
REGINA (SK)
S4P 0J5

Courriel | Email
jct@ccs-sk.ca

Sans frais | Toll Free
1-800-670-0879

CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE LA SASKATCHEWAN
CCS

Caisse Groupe Financier

Caisse Groupe Financier est un établissement financier coopératif bilingue qui offre une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba.

Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler un poste à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services Lakewood à Winnipeg

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

C'est plus qu'une banque



Defence Construction Canada
Construction de Défense Canada

SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATIONS MINEURES DES LOGEMENTS FAMILIAUX À BFC Shilo (Manitoba) PROJET # HAMSL08 & HAMSL09

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris la prestation des services d'entretien et d'améliorations mineures.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'améliorations mineures pour logements familiaux à la BFC Shilo (Manitoba). Les documents incluent les demandes de services suivants : tonte de gazon. Le travail sera effectué selon des Offres permanentes (OP) sur demande seulement. Les OP seront en vigueur du 1er avril 2012 au 31mars 2014 avec une option de prolongation de deux (2) ans, avec une possibilité de prolongation d'une année additionnelle.

Les entrepreneurs qui souhaitent obtenir les documents d'appel d'offres pour ce projet doivent placer une commande avec MERX par l'entremise de leur site web : www.merx.com ou en appelant le 1 (800) 964-MERX (6379).

LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES SERONT DISPONIBLES UNIQUEMENT PAR L'ENTREMISE DU CENTRE DE DISTRIBUTION DE MERX.

Les soumissions des soumissionnaires dont le nom n'apparaît pas sur la liste officielle des entrepreneurs, qui ont commandé les documents d'appel d'offres, peuvent être déclarées invalides.

Date de fermeture des soumissions : le 17 janvier 2012

Heure de fermeture des soumissions : 14 h, heure locale

Les soumissions cachetées seront reçues à l'adresse suivante :

Construction de Défense Canada
Chemin Engineer Édifice P101 1er étage
BFC Shilo (Manitoba)
R0K 2A0
Télécopieur (204) 765-5326

Veuillez noter que les résultats de cet appel d'offres ne seront disponibles qu'au bureau de chantier de CDC téléphone : (204) 765-3000 x 3192 pour ce projet.

Les documents transmis par télécopieur ne seront pas acceptés.

Canada

L'archidiocèse de Saint-Boniface

travaille à son Renouveau spirituel et pastoral.
Une étape importante de ce renouveau :
s'engager dans un parcours élaboré par *RENEW International* :
www.renewintl.org

DEBOUT ensemble dans le Christ est un parcours échelonné sur trois ans, vécu en paroisse, et qui vise le renouveau spirituel, l'évangélisation et la formation des adultes dans la foi, afin d'aider ses membres à se rapprocher du Christ, à grandir comme communauté, et à se mettre au service du prochain.

L'archidiocèse de Saint-Boniface
invite les candidatures à un poste diocésain bilingue, à temps complet de

Coordonnateur ou coordonnatrice pour l'Évangélisation et le renouveau pastoral

La personne choisie sera responsable de :

- L'organisation et la coordination générales du parcours *RENEW*, avec la collaboration de *RENEW International*.
- La planification, la coordination et l'évaluation des méthodes pour favoriser une implantation continue du *Renouveau spirituel et pastoral pour l'archidiocèse de Saint-Boniface*, avec le parcours ***DEBOUT ensemble dans le Christ***, en tant qu'élément important de ce plan de renouveau.
- La mise sur pied d'un comité consultatif diocésain pour aider à l'implantation du parcours *RENEW*.
- Le développement d'un plan continu de communication en utilisant les medias appropriés.
- L'accompagnement (le mentorat) des coordonnateurs paroissiaux et de leurs équipes.
- La rédaction de rapports à la suite de chaque session (6 rencontres sur 6 semaines) paroissiale de *RENEW*.
- La collaboration avec *RENEW International* afin d'insuffler une vision et un plan pour les Petites communautés chrétiennes au-delà de ***DEBOUT ensemble dans le Christ***.

La personne choisie :

- est ouverte au souffle de l'Esprit-Saint à l'œuvre de façons nouvelles dans l'archidiocèse;
- possède une formation reliée à la théologie et/ou à la pastorale ainsi que de l'expérience dans le ministère paroissial ou diocésain;
- est engagée dans le renouveau spirituel, l'évangélisation et la formation des adultes dans la foi;
- a la capacité de diriger, d'animer, d'organiser, de déléguer et de travailler en équipe;
- est complètement bilingue et peut s'exprimer en français et en anglais corrects, parlé et écrit;
- a la capacité de communiquer aisément avec les groupes variés avec lesquels elle travaille;
- possède des compétences en informatique dans l'utilisation de Microsoft Office Suite : Word, Excel, Outlook, Power Point et Publisher;
- devra parfois travailler en soirée et en fin de semaine et se déplacer sur le territoire de l'archidiocèse;
- pourrait entrer en fonction dès le 1er février 2012.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que trois références, incluant votre curé, par courriel à :

Julien Fradette, directeur, Centre de pastorale,
Archidiocèse de Saint-Boniface, Winnipeg (Manitoba)

Téléphone : (204) 594-0270 • Courriel : jfradette@archsaintboniface.ca
www.archsaintboniface.ca

Date limite des candidatures : le mercredi 11 janvier 2012

Retrouvez nos petites annonces sur www.la-liberte.mb.ca



PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE/HOROSCOPE

CONNEXION MEDIUM - VOYANCE - On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1 (866) 9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1 (900) 788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7.

À VENDRE

1 seul endroit. Produits informatiques à bon prix! www.tiguycoplus.ca. Expédition rapide.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	39,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 14,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

À VENDRE

PIKE CRESCENT AFRICAN INTERNATIONAL FOOD DISTRIBUTOR. Nourriture africaine : safou, atieke, farine manioc, bâton de manioc, sardine titus, placali, poisson fumé, feuille de manioc, gambo, tapioca, juile de palme, ndole, foubua, sheckan. Tél. : 668-4042. pikecrescentdaycare@live.com.

023-

CONDO À SAINT-BONIFACE : Condo de 2 chambres à coucher entièrement rénové avec terrasse au rez-de-chaussée, 176, rue Thomas Berry. 174 900 $ comprend poêle, frigo, laveuse, sécheuse et rideaux. Contacter Julie au 771-5585, Ginette au 336-7238 ou Roselle au 981-2226 pour fixer un rendez-vous.

069-

À LOUER

À LOUER : Gîte d'hiver familial près du parc Spruce Woods, Shilo, Brandon. www.bedandbreakfast.mb.ca/clarkscrossing. Parler français c'est naturel comme le miel de chez-nous.

071-

AÎNÉS

Wii à l'activité physique

Un an après avoir acheté une console de jeux Wii, la Place des Meurons tente de développer la pratique de la Wii parmi ses résidents.

Camille SÉGUY

Les quelque 140 aînés qui résident à la Place Des Meurons, à Saint-Boniface, peuvent utiliser, depuis Noël 2010, une console de jeux Wii. L'Association des résidents de la Place Des Meurons en a en effet acheté une, ainsi qu'une télévision et les jeux Wii sport et Wii fitness.

Pourtant, selon le président de l'Association des résidents, Denis Marion, « la console Wii n'a pas souvent été utilisée cette année, confie-t-il. Elle a servi pour quelques occasions, mais les résidents ne s'y sont pas encore vraiment familiarisés ».

Il ne perd toutefois pas espoir de rendre la Wii aussi populaire que le Bingo, et peut-être même d'organiser des compétitions de Wii entre résidences pour aînés. Certains aînés, comme les résidents de l'Accueil colombien par exemple, s'entraînent en effet déjà sur des consoles Wii.

« J'espère pouvoir monter la console Wii et sa télévision à l'étage pour qu'elle soit plus accessible, annonce Denis Marion. Pour le moment, elle est au sous-sol. La Wii pourrait même remplacer le Bingo car on n'en fait plus à la résidence cette année. »

Bonne activité

Lui-même propriétaire d'une console Wii, Denis Marion est en effet convaincu des bienfaits d'une telle activité pour les aînés.

« C'est quelque chose que n'importe qui peut essayer car c'est assez facile, assure-t-il. C'est de l'exercice, mais on s'amuse et il y a des jeux moins fatigants que d'autres, comme le golf ou les quilles. C'est notamment bon l'hiver car on fait moins de sorties et d'activités. »

L'utilisation régulière de la console Wii permettra aussi aux résidents de la Place des Meurons de garder leur autonomie plus longtemps.

« L'activité physique est une des meilleures façons de garder son autonomie en vieillissant, affirme la spécialiste du programme des services aux aîné(e)s à Santé Sud-Est, Melissa Sitter. Ça permet d'avoir une meilleure santé globale, et la Wii est un très bon outil pour atteindre cela. »

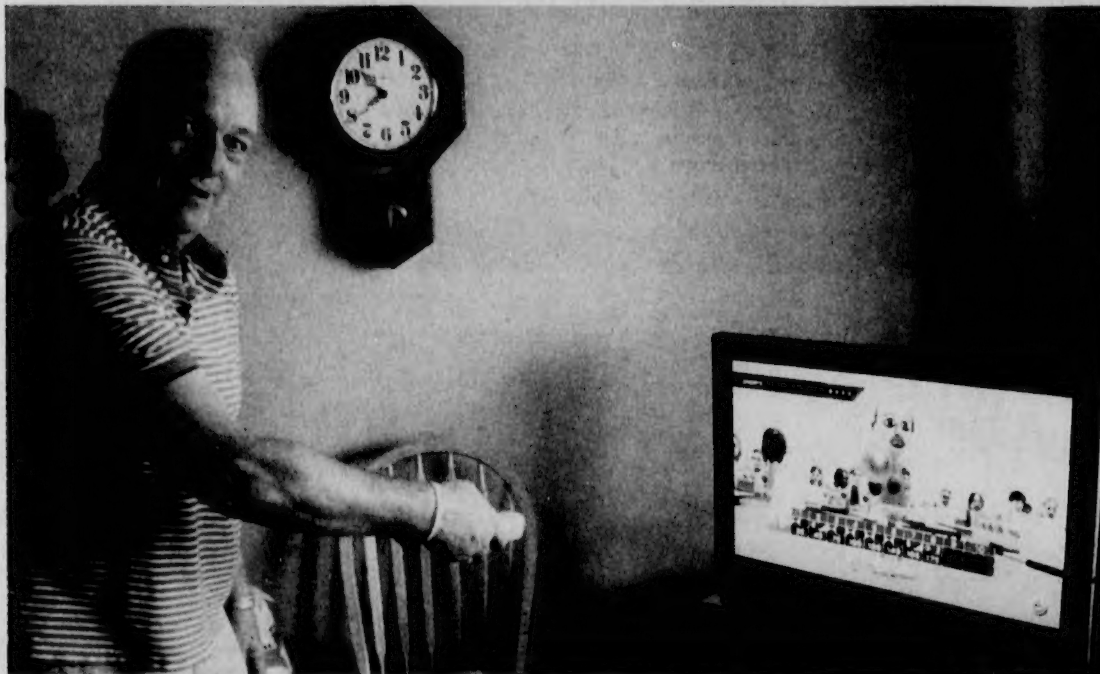


photo : Camille Séguy

Denis Marion s'entraîne à la Wii chez lui, avant de se mesurer à ses amis de la Place Des Meurons.

Entre autres, la console Wii fait travailler les capacités cardiorespiratoires, l'équilibre, la souplesse et la force physique. La spécialiste souligne également que « la Wii peut s'adapter aux capacités de chacun », ce qui en fait un outil d'exercice très approprié pour les aînés.

Denis Marion estime aussi que la console Wii « aide au développement mental, car ça nous prend de l'expertise pour comprendre comment fonctionne un jeu électronique! » De plus, « ça réduit le stress car c'est du sport *fun* et relaxant », renchérit Melissa Sitter.

Toutefois, « il est toujours mieux d'être suivi pas un médecin avant de commencer n'importe quel programme d'exercice, recommande-t-elle. Ça permet d'avancer à son rythme et d'en discuter si on a des difficultés à respirer ou si notre pouls devient trop élevé en faisant de l'exercice.

« Il y a toujours un petit risque de se faire mal en faisant une activité physique comme la Wii, conclut-elle, mais le risque est plus gros si on n'est pas actif du tout! »

C'est agricole,
on le finance.
Bureau local 1-800-387-3232

« FAC est un partenaire de mon
exploitation. Ses employés sont
toujours disponibles lorsque


Financement agricole Canada

Canadä

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS
RE/MAX — 255-4204
www.danvermette.com

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
RE/MAX
www.nicolemilner.com

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca

Devenez fan de *La Liberté* sur Facebook

38 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Service en français | Servicio en español
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com
ROBIDOUX
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Alain Beaudette
294-1959
Résidence et Commercial
C'est le bon moment pour vendre.
À votre service!
REALTY EXECUTIVES PREMIERE

Eric's
Wedding & Party
Tent Rentals
Tables et chaises disponibles.
Réservez votre événement tôt!
Eric Lemoine propriétaire
Messages : 295-2739
Courriel : ericstentrentals@live.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 237-4823 ou 1 800 523-3355

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Sainave
Justin G. Zarnowski
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

***Abonnez-vous à* La LIBERTÉ**

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :
☐ Visa : ____________ Expiration : ______
☐ MasterCard : ____________ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4